

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration n°5
Année scolaire 2016-2017 – Mardi 27 juin 2017 à 17h45

Le conseil d'administration du lycée Bartholdi s'est réuni le mardi 27 juin 2017 en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement, Monsieur Éric MARIET.

Équipe de direction		Présents	Excusés	Absents
M.MARIET Éric	Chef d'établissement - Président	X		
Mme JUNG Laurence	Proviseur Adjoint	X		
M.WELKER Christian	Adjoint Gestionnaire	X		
Mme TUGEND Sarah	Conseillère principale d'éducation	X		
Représentants des collectivités territoriales				
Mme BRANDALISE Nejla	Région Grand Est		X	
Mme GANTER Claudine	Région Grand Est		X	
Mme ULRICH MALLET Odile	Commune de Colmar			X
M.FRIEH René	Com. d'agglomération de Colmar	X		
Personnalités qualifiées				
M.GAUBIER Maurice		X		
M.WISCHLEN Christophe		X		
Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de service				
M.DEFAY Ludovic	Professeur de Mathématiques	X		
M.DOMAGALA Robert	Professeur de Physique chimie	X		
Mme ANGST Joëlle	Professeur d'EPS	X		
Mme SCHMITT-GROSSHENNY Béatrice	Professeur d'Economie-gestion		Suppléé par M. MOEBS	
Mme STRAUMANN Christine	Professeur d'Anglais	X		
Mme CLAUSS Martine	Professeur d'Allemand	X		
M. NICORA Didier	Professeur de Mathématiques	X		
Représentants des personnels ATSS				
M.KLEITZ Gérard	Service technique		X	
Mme HERRMANN Christine	Agence comptable	X		
Mme SKOTARCZAK Muriel	Secrétariat de direction	X		
Représentants des parents d'élèves				
Mme BRUNN LEPAGE Armelle	APEPA		X	
Mme GUY Brigitte	PEEP	X		
Mme FABREGUES Delphine	PEEP	X		
M.STORCK Sébastien	Groupement de parents	X		
Mme VASSARD FONTAINE Véronique	Groupement de parents	X		
Représentant des élèves				
Mme GANTER Claire	Elève de terminale	X		
Mme POIREL Juliette	Elève de terminale		X	
Mme RERAT Claire	Elève de terminale		Suppléée par Mlle SELLAMI	
M.SAULNIER Enzo	Elève de terminale		X	
M. BUCHER Bryan	Étudiant BTS		X	

M. Mariet ouvre la séance à 17h50, le quorum étant atteint. Mme Skotarczak, secrétaire de direction, est nommée secrétaire de séance. Monsieur le proviseur communique la liste des personnes excusées et rappelle l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration.

Adoption de l'ordre du jour

- Adoption du procès-verbal du CA du 24 avril 2017
- Adoption du règlement intérieur du lycée
- Point d'étape sur le projet d'établissement
- Projet Lycée 4.0 (Manuels et ressources numériques)
- Rentrée 2017
- Voyages scolaires : bilans et budgets voyages 2017/2018
- Affaires financières

- Contrats et conventions
- Questions diverses

M. Mariet indique que le compte-rendu relatif aux travaux de la commission permanente du 20 juin dernier est intercalé en point n°2.

→ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du CA du 24 avril 2017:

M. Domagala alerte sur la nécessité de revoir la charte internet pour le wifi.

En remplacement des trois chartes existantes (charte d'utilisation de l'ENT, du Wifi et celle du carnet de liaison), M. Mariet propose d'élaborer dès la rentrée une seule et unique charte informatique (élèves, étudiants et personnels).

→ Le procès-verbal du CA du 24 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des travaux de la commission permanente du 20 juin 2017 :

M. Mariet expose les travaux menés par la commission permanente dont la mise à jour du règlement intérieur du lycée qui a fait l'objet de trois modifications apportées notamment au préambule du document ainsi qu'aux articles 7 et 9.

La commission permanente a donné d'une part, un avis favorable à l'adoption du règlement intérieur et a également validé d'autre part, le document de travail portant sur le projet d'établissement 2017/2020.

Adoption du règlement intérieur :

M. Mariet présente les derniers points et ajustements apportés au règlement intérieur du lycée dont le travail de concertation a débuté en conseil pédagogique du 21 mars dernier.

Comme évoqué en début de séance, M. Mariet précise qu'une charte réglementant les usages relatifs à l'utilisation d'internet, des réseaux, des ressources informatiques et du WIFI est en préparation. Elle constituera un document annexe et sera soumise à l'approbation du conseil d'administration, après la rentrée.

Point d'étape sur le projet d'établissement :

M. Mariet rappelle les 3 axes majeurs retenus dans le projet d'établissement 2017/2020 qui est en résonance avec le projet académique également en cours d'écriture. Il précise que ce projet encore en phase de construction sera amené à être retravaillé avec l'équipe pédagogique dès la rentrée puis soumis à la commission permanente avant de proposer son adoption par le conseil d'administration.

M. Wischlen, représentant du milieu socio-économique et membre du CLEE (comité local éducation économie), s'interroge sur l'absence de thématique relative aux relations avec les entreprises, arguant du fait de l'intérêt pour les élèves de découvrir le milieu professionnel (fonctionnement, statut,...)

M. Mariet indique que le lycée Bartholdi, bien qu'il dispose d'une filière STMG et STS, est davantage tourné vers la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur.

Ceci étant, au regard des nombreuses actions déjà menées en lien avec le monde professionnel, au travers notamment :

- de l'intervention de l'association EGEE (anciens dirigeants proposant des ateliers de rédaction de CV, lettres de motivation et d'entraînement aux entretiens d'embauche),
- de rencontres avec d'anciens élèves pour un retour d'expérience,
- de visite d'entreprise par le biais des olympiades de chimie,

M. Mariet propose de formaliser l'ensemble de ces actions dans le projet d'établissement.

Projet Lycée 4.0 (Manuels et ressources numériques) :

M. Mariet rappelle les principes du dispositif et présente l'historique de la procédure (avis favorable du conseil pédagogique du 23 janvier 2017 pour la candidature à l'appel à projet, avis favorable du conseil d'administration du 9 février 2017 à la candidature du lycée, candidature à l'appel à projet en ligne le 10 février et information au conseil d'administration du 24 avril 2017 de la candidature retenue).

En fonction du cahier des charges défini, trois personnes ressources ont été impliquées dans le projet, à savoir Mme Riff, professeur documentaliste et responsable du gestionnaire d'accès aux ressources, Mme Seyller, référent numérique et M. Trujillo, professeur référent. Par ailleurs, M. Mariet indique qu'un groupe de pilotage établissement ainsi qu'un groupe de

travail parents-élèves seront mis en place. Pour l'heure, les équipes pédagogiques effectuent la sélection des ressources numériques via un compte de librairie en ligne (LDE).

Plusieurs interrogations de la part des parents d'élèves sont posées quant à l'équipement du matériel informatique et les délais d'acquisition, à la difficulté pour les parents de revendre les manuels papiers mais aussi à la dérive possible de certains élèves qui seraient tentés d'utiliser le réseau informatique pour d'autres prérogatives que celle du ressort pédagogique.

M. Mariet explique recevoir progressivement de nouvelles informations à communiquer aux familles et renvoie vers un site internet spécialement mis en place par la Région Grand Est et dont le lien a été communiqué à la fois sur ENTEA et sur le site internet du lycée. En parallèle, une note d'information à destination des futurs élèves de seconde a également été transmise via les collèges d'origine.

M. Moebdséplore que l'équipe pédagogique, principale concernée par l'utilisation des manuels numériques, n'ait pas été consultée sur l'expérimentation du dispositif et qu'aucune formation n'ait été proposée.

M. Mariet indique qu'un appel à candidature "Accompagnement des lycées" a été lancé par le service de la DANE du rectorat, pour 4 postes de chargés de mission pour un volume de 0.5 ETP chacun. M. Mariet précise que la délégation académique au numérique pour l'éducation (DANE) est à la disposition des équipes ; il ajoute que c'est dans ce cadre qu'il a organisé une réunion de tous les enseignants le 23 juin dernier, animée par Monsieur Absalon, responsable du dossier ressources numériques à la DANE.

Rentrée 2017 :

M. Mariet présente le bilan des orientations suite aux décisions d'orientation prises en conseils de classe.

Décisions d'orientations à l'issue de la 2nde :

	1ES	1L	1S	1STMG	MAINTIEN	1ST2S	1STI2D	1STL	1STAV	Voie PRO	autre
Nombre	79	30	136	32	9	6	1	2	1	11	1
%	25,6%	9,7%	44,2%	10,4%	2,9%	1,9%	0,3%	0,6%	0,3%	3,6%	0,3%

2 cas d'appel :

- refus décision d'orientation en 1^{ère} ES, STMG proposé, appel de la famille pour passage en ES
→ décision de passage en 1^{ère} STMG
- refus décision d'orientation en 1^{ère} ES, STAV proposé, appel de la famille pour passage en ES
→ décision de passage en 1^{ère} ES

Orientation à l'issue de la 1^{ère} :

- 5 maintiens en 1^{ère} ES proposés et refusés par les familles
- 2 maintiens en 1^{ère} S
- 1 réorientation 1^{ère} S vers 1^{ère} ES
- 1 réorientation 1^{ère} S vers 1^{ère} ST2S
- 1 réorientation 1^{ère} ES vers 1^{ère} S
- 1 réorientation 1^{ère} ES vers 1^{ère} L
- 1 réorientation 1^{ère} ES vers 1^{ère} STMG
- 2 réorientations 1^{ère} STMG vers la voie PRO

Taux de passage de 1^{ère} L en terminale L : 100 %

Taux de passage de 1^{ère} ES en terminale ES : 97 %

Taux de passage de 1^{ère} S en terminale S : 97 %

Taux de passage de 1^{ère} STMG en terminale STMG : 93 %

M. Mariet présente les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2017/2018 et précise l'ouverture d'une 9^{ème} division en seconde GT.

niveau	Effectifs	Nombre de divisions	STMG	L	ES	S
2 nd e	315	9				
1 ^{ère}	283	9	36	25	82	140
Terminale	272	9	25	34	102	111
Total	870	27				
BTS	58	2				
Effectif total	928	29				

Calendrier de la rentrée des élèves

Monsieur Mariet présente les modalités d'accueil des élèves à la rentrée.

Après avis favorable du conseil pédagogique, les modalités suivantes de rentrée des élèves ont été arrêtées :

Lundi 4 septembre 2017 à 8h00 : rentrée des élèves de 2^{nde} et BTS 1^{ère} année

Lundi 4 septembre 2017 à 14h00 : rentrée des élèves de 1^{ère}, Terminale et BTS 2^{ème} année.

Début des cours inscrits à l'emploi du temps pour tous les élèves le mardi 5 septembre 2017 à 8h00.

Voyages scolaires : bilans et budgets voyages 2017-2018 :

M. Welker présente les bilans des 7 voyages scolaires de l'année écoulée.

➔ **Les bilans des voyages 2016/2017 sont approuvés à l'unanimité.**

M. Welker présente les budgets des 5 voyages scolaires programmés durant l'année scolaire 2017/2018 : Paris / Rome / Schongau / Hambourg / Irlande.

Ces voyages seront programmés entre le 24 mars et le 8 avril 2018, excepté pour les voyages qui concernent les élèves de terminale qui auront lieu avant le mois de décembre 2017.

Le coût relativement élevé du voyage en Irlande interpelle, à savoir : 650 euros à charge pour les familles. La réflexion est menée sur l'accessibilité des voyages aux élèves et des actions à prévoir pour diminuer le coût.

Mme Tugend rappelle que la Maison Des Lycéens (MDL) n'est plus en mesure d'apporter de subventions aux voyages scolaires.

M. Moebs demande quelle est la prise en charge de la participation financière des accompagnateurs.

M. Mariet et M. Welker répondent que la politique de prise en charge des accompagnateurs mise en place en 2016/2017 demeure.

Monsieur Mariet rappelle qu'un des axes du projet d'établissement est de favoriser l'accès de tous les élèves aux voyages scolaires.

➔ **Le budget du voyage scolaire à Paris est adopté à l'unanimité.**

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

➔ **Le budget du voyage scolaire à Rome est adopté à l'unanimité.**

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

➔ **Le budget du voyage scolaire à Schongau est adopté à l'unanimité.**

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

➔ **Le budget du voyage scolaire à Hambourg est adopté à l'unanimité.**

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

➔ **Le budget du voyage scolaire en Irlande est adopté.**

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Affaires financières :

M. Welker présente, pour vote, une DBM relative à l'achat d'un véhicule, aux crédits globalisés, spécifiques et au reliquat de la taxe d'apprentissage.

➔ **La Décision Budgétaire Modificative est approuvée à l'unanimité.**

M. Welker présente les différentes conventions et contrats notamment :

- Convention club école-entreprise
- Convention festival international de Colmar
- Convention ETIPI
- Contrat de maintenance du 2^{ème} ascenseur (OTIS)

- Contrat de maintenance climatisation (JORT)
 - Convention relative à l'avenant IDA (indemnité de difficulté administrative) pour les assistants d'éducation.
- Les contrats et conventions sont approuvés à l'unanimité.**

M. Mariet présente deux autres conventions :

- Convention d'échange individuel avec le lycée Nadderud du comté d'AKERSHUS en Norvège qui concerne 2 élèves du lycée Bartholdi.
- Le CA donne à l'unanimité l'autorisation au chef d'établissement de signer la convention relative à l'échange individuel avec la Norvège.**

- Recrutement des assistants d'éducation

La dotation accordée au lycée est de 3,5 postes en ETP :

- 3 ETP pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018
- 0,5 ETP pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 7 juillet 2018.

Monsieur Mariet propose le projet de recrutement suivant : 2 postes à temps plein, 3 postes à mi-temps.

Monsieur Mariet demande au conseil :

- l'autorisation de recruter les assistants d'éducation,
- l'autorisation de signer les contrats des AED qui seront recrutés,
- l'autorisation de renouveler les contrats,
- l'autorisation de conclure le cas échéant des contrats d'AED pour suppléer les AED temporairement absents.

→ Le projet de recrutement et les autorisations sont adoptés à l'unanimité.

- Mobilier du lycée :

Lors du conseil d'administration du 24 avril 2017, certains membres ont émis des doutes quant à la sous-estimation de la valeur marchande (2000€) des vitrines et armoires de couloirs dont le lycée voulait se défaire. Il a donc été convenu, en assemblée, de prendre contact avec des antiquaires-brocanteurs pour faire jouer la concurrence. Aucune proposition de rachat plus intéressante n'a été émise de la part des professionnels locaux. De ce fait, il est envisagé de céder le mobilier à une entreprise parisienne à hauteur de 2000 euros, comme prévu initialement.

Questions diverses

Ouverture et fermeture du lycée pendant les vacances scolaires

Ouverture du lycée en dehors de la présence des élèves :

Du 10 au 13 juillet 2017 et du 28 au 31 août 2017 (8h-12h /13h-16h)

Fermeture administrative de l'établissement :

Du 17 juillet au 27 août 2017.

Travaux été 2017

Réhabilitation des bâtiments 1 et 2 :

- 26 juin, début de l'installation de la zone chantier cour Saint Pierre
- Du 10 juillet au 15 août 2017, remplacement des fenêtres, travaux de couverture et façades.
- 31 août 2017, visite de fin de chantier.

Projet lycée 4.0 :

Par ailleurs, dans le cadre du projet manuels et ressources numériques, des travaux de mise en conformité de certains équipements doivent être réalisés pendant l'été.

Sécurité :

Suite au diagnostic de sécurité et à la mise en œuvre d'un exercice de mise en sécurité attentat intrusion, une réunion avec les responsables de l'agence territoriale de la région a eu lieu le 20 mai 2017. L'objectif de cette rencontre était de faire le point sur les aspects sensibles liés à la sécurisation du lycée, notamment les points d'entrée. Des travaux vont être envisagés afin d'améliorer le système d'alerte sonore encore défaillant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le président,



Eric MARIET

Le secrétaire de séance,



Muriel SKOTARCZAK